



RC CONCEPT
Règlement du jeu-concours de dessin
Du 06/10/2023 au 07/11/2023

ARTICLE 1 - SOCIETE ORGANISATRICE

La société RC CONCEPT, créatrice des braséros RC et des accessoires RC (les “produits RC”) dont le siège social se trouve au 3 rue du Château 21500 Saint-Rémy, organise un concours de dessin gratuit et sans obligation d’achat, accessible via la page “Actualités” du site internet "<https://rc-brasero.fr/actualites/>" (le “site”), via la page Facebook "<https://www.facebook.com/rc.concept.brasero>" (la “page Facebook”) et via le compte Instagram "<https://www.instagram.com/rc.concept.brasero>" (le “compte Instagram”) qui se déroule du 6 octobre 2023 au 7 novembre 2023 (le “jeu-concours”).

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à ce jeu-concours est ouverte à tous les enfants, âgés de 5 à 12 ans, résidant en France Métropolitaine, à l’exclusion du personnel de la société RC CONCEPT et des membres de leur famille.

Une (1) participation par personne est autorisée.

La participation au jeu-concours s’effectue grâce et sous la responsabilité pleine et entière des parents ou, le cas échéant, des titulaires de l’autorité parentale, pouvant en justifier. Pour participer au jeu-concours, les parents ou le cas échéant les autres titulaires de l’autorité parentale des candidats mineurs, doivent donner leur accord à la participation de leur enfant en mentionnant

“J’ai lu et j’accepte le règlement du jeu-concours.” dans le corps du mail d’envoi du dessin. Cette étape est obligatoire.

A défaut, le candidat mineur ne pourra pas participer au jeu-concours. RC CONCEPT se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l’identité, l’adresse postale et / ou électronique des participants au jeu-concours et de contacter les parents via l’adresse mail utilisée pour participer au jeu-concours, pour vérifier leur accord ainsi que leur qualité de titulaire de l’autorité parentale.

ARTICLE 3 – DEROULEMENT DU JEU-CONCOURS

Pour participer au jeu-concours, les parents du participant doivent :

- Envoyer le dessin de leur enfant ayant pour objet **le barbecue RC dans une ambiance Halloween** sur l'adresse email "contact@rc-brasero.fr", sur le Messenger de la page RC Concept, sur le WhatsApp de RC Concept (07 56 27 36 63) ou par courrier à l'adresse suivante :

RC CONCEPT
Concours Halloween
3 rue du Château
21500 Saint-Remy

1. Si le participant participe via courrier, ses parents devront y joindre leurs coordonnées complètes : nom, prénom, adresse postale, adresse mail, ainsi que le prénom et l'âge de l'enfant.
2. Si le participant participe par mail, Messenger ou WhatsApp, les parents du participant devront mentionner leurs coordonnées postales, le nom et prénom de leur enfant, leur adresse mail et l'âge du participant.

Ne seront pas prises en considération les candidatures dont les coordonnées à renseigner de manière obligatoire seront incomplètes, celles adressées après les délais prévus ci-dessus, ou celles contraires aux dispositions du présent règlement (ci-après le « Règlement »).

La participation au jeu-concours implique pour tout participant et ses représentants légaux titulaires de l'autorité parentale, l'acceptation entière et sans réserve du Règlement. Le non-respect du Règlement entraîne la disqualification automatique de la participation et de l'attribution éventuelle du lot.

ARTICLE 4 – DURÉE DU JEU-CONCOURS

Ce jeu-concours aura lieu du 6 octobre 2023 au 7 novembre 2023 (ci-après dénommée la « Période du jeu-concours »).

Du 6 octobre 2023 au 30 octobre 2023 => période d'envoi des dessins

Le 31 octobre 2023 => publication des 10 dessins présélectionnés sur la page Facebook
Le 7 novembre 2023 => annonce du gagnant

ARTICLE 5 - PUBLICATION DES DESSINS ET DÉSIGNATION DU GAGNANT

Les 10 plus beaux dessins, originaux et inventifs, seront présélectionnés par un jury, composé du gérant de l'entreprise RC CONCEPT, de sa fille de 12 ans, ainsi que de son équipe de communication. Ses décisions seront souveraines.

Les 10 dessins présélectionnés seront publiés sur [la page Facebook](#) le 31 octobre 2023 à 18h heure française. Le 7 novembre 2023 à 18h heure française, le dessin ayant remporté le plus de réactions sur sa photo publiée sur la page Facebook sera le gagnant.

Le gagnant sera désigné après vérification de son éligibilité au gain de la dotation le concernant. Il sera contacté à l'adresse e-mail de ses parents renseigné lors de la participation.

Les participants au jeu-concours autorisent gracieusement et par avance la société RC CONCEPT à reproduire et représenter leurs dessins sous ses formes imprimées et numériques, quels qu'en soient le mode de diffusion, de consultation et de commercialisation ainsi que sur le site, de même que sur tout support destiné à leur promotion et/ou leur publicité.

Ces autorisations qui sont données pour toute la durée légale des droits consentis valent pour le monde entier, compte tenu du caractère transfrontalier du réseau Internet.

ARTICLE 6 - DOTATION

Ce jeu-concours déterminera un (1) gagnant qui remportera une dotation envoyée par la société RC CONCEPT :

1. une carte cadeau d'une valeur de 100€ dans un magasin de jouets
2. une réduction de 10% cumulable avec les offres en cours sur le site web <https://www.rc-brasero.fr> (valable 6 mois)

La dotation du jeu-concours est non échangeable, non modifiable, aucune compensation financière ne pourra être négociée.

RC CONCEPT se réserve le droit de changer unilatéralement la dotation et de la substituer par un lot de même valeur, si la dotation initialement prévue n'était plus disponible notamment en cas de problèmes liés à ses fournisseurs.

La valeur indiquée pour le lot correspond au prix public TTC couramment pratiqué ou estimé à la date de rédaction du Règlement. RC CONCEPT ne peut être tenue pour responsable de tout incident/accident pouvant survenir dans l'utilisation des lots. Il est précisé que RC CONCEPT ne fournira aucune prestation ni garantie, le gain consistant uniquement en la remise du prix prévu ci-dessus.

ARTICLE 7 - LIVRAISON DE LA DOTATION

La carte cadeau sera envoyée au gagnant par voie postale dans un délai d'un mois suivant la fin du jeu-concours.

La réduction de 10% sur le site sera envoyée par email sous forme d'un code promo dans un délai d'une semaine suivant la fin du jeu-concours.

Les participants qui n'auront pas gagné n'en seront pas spécifiquement informés.

Si le lot n'a pu être livré à son destinataire pour quelque raison que ce soit du fait du participant, il restera définitivement la propriété de RC CONCEPT.

Le lot n'est pas interchangeable contre un autre objet, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourra pas donner lieu à un remboursement partiel ou total. Le gagnant est informé que la vente ou l'échange de lot est strictement interdit.

ARTICLE 8 - DONNEES PERSONNELLES

8.1 Quelles données sont traitées et pourquoi ?

a. Données d'inscription nécessaires à l'exécution du concours.

Pour participer au jeu-concours, vous devez nécessairement fournir certaines informations personnelles vous concernant (ci-après ensemble « les Données ») :

- nom
- prénom
- adresse e-mail valide des parents ou des titulaires de l'autorité parentale
- votre adresse postale (numéro de rue, code postal, ville, pays)
- l'âge du participant mineur

Ces Données sont désignées les « Données d'inscription ».

Ces Données d'inscription sont nécessaires à l'exécution du contrat de jeu-concours auquel vous souhaitez participer. Votre date de naissance est également nécessaire au respect de la loi, afin de savoir si vous pouvez participer avec l'accord de vos parents ou titulaire de l'autorité parentale puisque vous êtes mineur. A défaut de fournir ces Données, vous ne pourrez pas participer.

b. Publication du prénom du gagnant

Le prénom du gagnant mineur sera publié sur la page Facebook, le compte Instagram ainsi que sur le site sous réserve du consentement préalable spécifique à cette finalité des parents ou des titulaires de l'autorité parentale. Cet accord spécifique est donné lors du contact du gagnant sur simple retour de mail. Les parents sont libres de donner leur accord ou non. Cette utilisation ne peut ouvrir droit à quelque rémunération que ce soit.

c. Vérification des coordonnées

Par ailleurs, RC CONCEPT pourra effectuer toutes les vérifications concernant votre identité, votre âge et vos coordonnées postales. A ce titre, RC CONCEPT se réserve le droit de demander une copie de la pièce d'identité du gagnant, avant l'envoi de la dotation pour vérifier l'identité du gagnant. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du participant au jeu-concours et le cas échéant le remboursement du lot déjà envoyé.

Par ailleurs, afin de respecter une obligation légale, RC CONCEPT peut demander la carte d'identité de toute personne qui use de son droit d'accès. Ces Données sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique.

8.2 Quel est le responsable de traitement ?

La société RC CONCEPT, dont les coordonnées sont précisées à l'article 1 est le responsable de traitement de ces Données.

8.3 Quels sont les destinataires des Données ?

Vos Données sont confidentielles.

Les Données ainsi recueillies pourront être utilisées dans le cadre légal.

8.4 Quels sont les Droits des Participants ?

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et à compter de son entrée application le 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données n°2016/679 (ci-après le RGPD) chaque participant dispose du droit d'accès, de rectification, d'effacement, en particulier de demander l'effacement de ses données à caractère personnel, si elles ont été recueillies lorsqu'il était mineur, ou une limitation du traitement, ou du droit de s'opposer au traitement, et du droit de portabilité des données à caractère personnel le concernant.

Pour des motifs légitimes ou à compter de l'entrée en application du RGPD, pour des raisons tenant à sa situation particulière, chaque participant peut s'opposer au traitement de ses données à caractère personnel. Lorsque le traitement de vos données à caractère personnel est effectué sur le fondement de votre consentement, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment.

Enfin, chaque personne a la possibilité de définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après son décès.

8.5 Comment exercer ces Droits ?

L'exercice de ces droits s'effectue à tout moment, à l'adresse suivante.

Si vous êtes mineurs, écrivez-nous avec l'aide de vos parents, à l'adresse suivante.

Par voie postale à :

RC CONCEPT
3 rue du Château
21500 Saint-Rémy (France)

Par e-mail à l'adresse suivante : contact@rc-brasero.fr

En cas de litige vous avez le droit de saisir la commission nationale informatique et libertés.

Les données personnelles qui seront communiquées dans le cadre de l'exercice du droit d'accès le seront à titre personnel et confidentiel. A ce titre, pour que votre demande d'accès soit prise en compte, vous devez faire parvenir les éléments nécessaires à votre identification à savoir, une attestation écrite sur l'honneur par laquelle vous certifiez être le titulaire desdites données personnelles ou le titulaire de l'autorité parentale de l'enfant participant au jeu-concours dont les données à caractère personnel sont concernées par le droit d'accès, ainsi qu'une photocopie de votre pièce d'identité, le cas échéant de votre enfant participant concerné par le droit d'accès et comportant une signature.

8.6 Durée de conservation des Données

Les Données à caractère personnel collectées et traitées par RC CONCEPT dans le cadre de ce jeu-concours ne seront pas conservées au-delà de la durée strictement nécessaire aux finalités poursuivies telles qu'énoncées au présent règlement et ce conformément à la Loi.

Néanmoins, les Données de Participation pourront être conservées avant suppression, en archives intermédiaires, pendant la durée de prescription légale afin de conservation de la preuve de votre participation, de l'envoi de la dotation ou de vos consentements pour la défense des droits de RC CONCEPT.

8.7 Absence de transfert hors Union Européenne

Les Données à caractère personnel des participants et de leurs parents ne font pas l'objet de transfert hors Union Européenne.

ARTICLE 9 : GARANTIES – RESPONSABILITE

Facebook et Instagram se dégagent de toute responsabilité en cas de contentieux. Facebook et Instagram n'ont aucune implication dans l'organisation et dans la promotion du jeu-concours.

RC CONCEPT ne saurait être tenue responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté (cas fortuit ou force majeure ainsi que tout autre événement considéré comme rendant impossible l'exécution du jeu-concours dans les conditions initiales prévues), le jeu-concours était partiellement ou totalement modifié, reporté ou annulé.

RC CONCEPT ne saurait être tenue également responsable des retards et (ou) des pertes du fait des services postaux ou de leur destruction totale ou partielle pour tout autre cas fortuit.

La responsabilité de RC CONCEPT ne saurait être encourue si une personne :

- subissait une panne technique quelconque (état de la ligne, incident serveur, déconnexion accidentelle...etc),
- fournissait des coordonnées inexactes ou incomplètes ne permettant pas de l'informer de son gain ou de lui faire parvenir le lot éventuellement attribué,
- ne remplissait pas les conditions prévues pour bénéficier d'un lot,
- fournissait une autorisation parentale falsifiée ou incomplète.

Toute réclamation se rapportant à l'application, à l'interprétation du présent règlement ainsi qu'à l'organisation ou au déroulement du jeu-concours, devra être faite par écrit par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception dans un délai de 90 jours au plus tard après la fin de la session du jeu-concours.

Cette réclamation devra être envoyée à l'adresse suivante :

RC CONCEPT
3 rue du Château
21500 Saint-Rémy (France)

Aucune réclamation ne sera acceptée au-delà de ce délai.

La participation au jeu-concours par Internet implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites des technologies utilisées par l'Internet et les technologies qui y sont liées, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission, le risque de détournements éventuels de certaines données en dépit de mesures de sécurité, et les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau.

En conséquence, RC CONCEPT ne saurait en aucune circonstance être tenue responsable, sans que cette liste soit limitative :

- de toutes informations et/ou données renseignées par les participants sur l'email de participation
- de la transmission et/ou de la réception de toute donnée et/ou information sur Internet
- de tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement/fonctionnement du jeu-concours
- de défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication
- de perte de tout courrier papier ou électronique
- des problèmes d'acheminement
- du fonctionnement de tout logiciel
- des conséquences de tout virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique
- de tout dommage causé à l'ordinateur d'un participant
- de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer au jeu-concours ou ayant endommagé le système d'un participant.

Il est précisé que RC CONCEPT ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la fin du jeu-concours, et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site Internet. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

La participation au jeu-concours de toute personne se fait sous son entière responsabilité ou celle de ses représentants légaux titulaires de l'autorité parentale en cas de participant mineur.

RC CONCEPT peut se prévaloir, notamment aux fins de preuve, de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tel que des rapports de suivi ou autres états) établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par RC CONCEPT, notamment dans ses systèmes d'information, en rapport avec l'utilisation de son Site Internet et de sa boîte mail. Les éléments considérés constituent des preuves et ils sont recevables, valables et opposables de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document établi, reçu ou conservé par écrit.

RC CONCEPT ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

ARTICLE 10 : ANNULATION DU JEU-CONCOURS

RC CONCEPT pourra annuler tout ou partie du jeu-concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique ou de la détermination du gagnant. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer la dotation aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des participants du fait des fraudes éventuellement commises. Sera notamment considérée comme fraude le fait pour un participant d'utiliser un ou des prénoms fictifs ou empruntés à une ou plusieurs tierces personnes, chaque participant devant participer au jeu-concours sous son propre et unique nom.

Toute fraude entraîne l'élimination du participant.

ARTICLE 11 : LITIGES ET DROIT APPLICABLE

Le règlement du jeu-concours est soumis au droit français.

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout litige qui surviendrait à l'occasion de l'exécution du présent règlement. En cas de désaccord définitif, et sous réserve des dispositions légales, les Tribunaux français compétents seront seuls habilités à statuer.

ARTICLE 12 : FORMALITÉS RELATIVES AU RÈGLEMENT

Le présent règlement est accessible sur la page Facebook, le compte Instagram et le site.